

FLASH INFOS

Sélection INSPECTEUR PRINCIPAL (IPIS) CAPC du 12 mars 2015

Cette CAPC relative à la présentation des résultats de la sélection IPIS était présidée par la Directrice Générale.

CGC-Douanes était représentée par Lara GOURDON-DELEPINE (IP2 représentante titulaire), Karine BORIS-TREILLE (IP2 représentante suppléante) et Sylvie DENIS (expert).

Le nombre d'inscrits à la sélection est en très légère hausse par rapport à celui de l'an passé (97 inspecteurs se sont inscrits contre 93 en 2014). La désaffection des années 2011 et 2012 (respectivement 73 et 74 inscrits) semble donc s'être définitivement éloignée puisque l'on retrouve le niveau d'inscription des années 2009 et 2010. L'attractivité de la sélection ne semble pas non plus avoir pâti cette année du PSD 2018, qui impliquera sans doute une nouvelle répartition et une nouvelle doctrine d'emploi des cadres supérieurs encore inconnue à ce jour.

15 inspecteurs ont été admis à la sélection professionnelle d'IP, contre 16 en 2013 et 2014. Madame CROCQUEVIELLE a en effet motivé ce choix en raison, selon elle, d'un « décrochage significatif » dans le niveau attendu des candidats entre le 15ème et le 16ème lors de l'oral.

CGC-Douanes l'a interrogée sur la pertinence du maintien d'un recrutement annuel à hauteur de 15/16 IPIS, notamment au regard des projets de concentration des structures dans le cadre du PSD. La Directrice Générale et le sous directeur A ont en effet convenu de la baisse globale des effectifs douaniers, PSD ou pas,

et du maintien de cette tendance à la baisse dans les années à venir. Néanmoins, le recrutement annuel de 15 à 16 IPIS paraît sensiblement adapté du fait de la création de nouveaux débouchés de cadres supérieurs, incidents à l'émergence de nouvelles structures, telles que le SARC et le SGC.

A l'instar des années précédentes, l'Administration a donc choisi de ne pas saturer le taux de promotion au grade d'IP (soit une vingtaine d'admissions possibles, au lieu de 15). **CGC-Douanes, contrairement à d'autres OS, défend le principe d'un niveau de sélection élevé**, qui devrait permettre de continuer à valoriser la fonction d'IP, et son déroulé de carrière, avec des débouchés différents de ceux de la carrière longue.

La féminisation des lauréats marque légèrement le pas

Alors que l'année 2013 avait vu une très nette hausse (38%) des candidatures féminines, confirmée en 2014 (37,6 %), 2015 marque une très légère baisse avec 36 %. Celle-ci s'explique par l'augmentation nette du nombre total d'inscrits et non par une baisse du nombre d'inscriptions féminines qui reste identique à 2014 (35 candidates).

Par contre, le nombre de femmes admissibles en 2015 est en nette baisse : 44% en 2015 contre 62% en 2014 et 52% en 2013.

Au final, 6 femmes (dont 2 aux deux premières places) et 9 hommes ont été reçus contre 10 femmes et 6 hommes en 2014. Outre la volonté de s'inscrire dans la politique gouvernementale actuelle favorisant la diversité et la parité, le jury a ainsi confirmé son souci de maintenir un recrutement managérial de haute tenue, hommes et femmes confondus.

L' « épreuve » de la culture générale

La question régulièrement soulevée par CGC-Douanes, relative à l'engagement d'une réflexion sur une évolution de la nature des épreuves de la sélection, a été de nouveau posée à l'occasion de cette CAPC.

S'agissant de l'épreuve de culture générale, CGC-Douanes considère qu'une épreuve à caractère davantage professionnel et moins académique, inciterait probablement plus d'inspecteurs très investis dans leurs fonctions à s'inscrire à la sélection. Celle-ci

mettrait en exergue leurs qualités et compétences professionnelles issues notamment de leur expérience.

Dans cette optique, l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), elle-même, a largement remanié son concours d'entrée afin de tenir compte de l'évolution de la société et d'aller dans un sens plus collaboratif, tout en conservant l'exigence d'un recrutement d'excellence. Ainsi, l'épreuve de culture générale y sera désormais « recadrée » autour de l'action publique afin notamment de lutter contre le caractère jugé parfois socialement discriminant de la culture générale.

En outre, une « épreuve collective d'interaction » a été créée visant à tester les qualités relationnelles des candidats et leur savoir-être, en plus de leurs connaissances didactiques.

La direction générale a cependant fait part de son attachement à la nature actuelle des épreuves : le sous-directeur souligne en effet que les candidats sont appréciés à l'écrit selon un large spectre d'épreuves allant de la plus académique (1^{er} jour) à la plus technique (3^{ème} jour). La directrice générale et le sous directeur A reconnaissent aussi que les mises en situation à l'oral et certaines questions techniques sont de nature à rétablir une certaine équité, voire à favoriser les agents disposant de bonnes connaissances de « terrain ».

Les critères de sélection à l'oral

Afin de préparer au mieux les candidats à l'oral d'IP, CGC-Douanes a interrogé la Directrice Générale sur les attentes de l'administration lors de cette épreuve. Ne disait-on pas autrefois que « *le Directeur Général choisissait ses futurs directeurs* » parmi les candidats à la sélection ?

Le jury recherche, en fait, avant tout, des agents à **fort potentiel managérial**, capable de se projeter dans la fonction de cadre supérieur et disposant d'une hauteur de vue comme d'une capacité avérée à la résolution de problématiques susceptibles de se présenter à eux. Et, si le jury vérifie chez un jeune candidat ce potentiel et ces aptitudes à l'analyse, il recherche cependant plus de consistance chez un candidat plus âgé. Monsieur BLANC a d'ailleurs insisté sur le fait que **l'âge ne constitue pas un critère de sélection des candidats**.

Certains candidats n'ayant parfois occupé qu'un seul poste en administration générale, il est clair que des connaissances « encyclopédiques » ne peuvent, seules, constituer un élément déterminant dans les choix opérés par le jury.

La Directrice Générale a estimé par ailleurs possible qu'une appréciation puisse être portée sur la connaissance, par les candidats, de l'action publique en général. Cela paraîtrait d'ailleurs assez logique au regard des fonctions qui peuvent ensuite être exercées par un cadre supérieur, notamment dans le cadre d'instances interministérielles.

Madame CROCQUEVIEILLE et Monsieur BLANC souhaitent également que l'encadrement supérieur soit davantage sensibilisé à la « détection » des cadres dirigeants de demain. Ceci faciliterait ainsi l'émergence d'un vivier de cadres au potentiel concret et aux profils variés.

L'accompagnement des candidats dans la préparation de la sélection IPIS

La remarque a été faite que les candidats à la sélection au sein de la DGFIP semblaient mieux accompagnés dans la préparation via, notamment, la diffusion actualisée de la réglementation et des projets en cours et qu'il serait intéressant que notre administration fasse de même, de façon à attirer davantage de candidats notamment ceux qui ne sont pas en poste à la Direction générale.

Madame CROCQUEVIEILLE et Monsieur BLANC ont souligné le fait qu'aujourd'hui de nombreuses informations sont accessibles directement en ligne sur ALADIN (une évolution positive, il est vrai, depuis une dizaine d'années) et que les candidats peuvent également s'inscrire au pré-stage IPIS.

CGC-Douanes a rebondi sur ce sujet en proposant que les mini-conférences organisées à la Direction Générale, mais accessibles uniquement à ses personnels, puissent être diffusées au plus grand nombre. Madame CROCQUEVIEILLE a retenu cette proposition et proposé que celles-ci soient enregistrées puis mises en ligne.

CGC-Douanes félicite tous les promus et se tient à leur disposition pour toute information.



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui me représente le mieux !

Annexe : Chiffres-clés de la sélection IP des douanes 2015

- Le **nombre d'inscrits** à la sélection a augmenté de 4,12 % par rapport à 2014 : 97 candidats ont déposé un dossier d'inscription en 2015 contre 93 en 2014.

Les inscrits

2015	2014	2013	2012	2011	2010
97	93	97	74	73	91

Le **nombre de candidats présents** aux épreuves a logiquement augmenté.

Les candidats présents aux épreuves

2015	2014	2013	2012	2011	2010
86	83	89	63	62	7

- Le **nombre de femmes inscrites** reste très élevé cette année (35 comme en 2014, contre 37 en 2013), confirmant l'intérêt des femmes pour cette sélection professionnelle. Elles représentent ainsi désormais plus du tiers des inscrits : 36 % (35 femmes pour 62 hommes).

-

Nombre et pourcentage de femmes par rapport au nombre d'inscrits

2015	2014	2013	2012	2011	2010
35	35	37	17	21	26
36,00%	37,60%	38%	23%	28,8%	28,8%

Synthèse 2015

Répartition par sexe	97 inscrits	32 admissibles	16 admis
Hommes	62	18	9
Femmes	35	14	6

Le nombre de femmes admissibles est en nette baisse : 44% cette année contre 62 % en 2014 et 52 % en 2013.

Les résultats par année

Admis	2015	2014	2013	2012	2011
Hommes	9	6	9	7	8
Femmes	6	10	7	8	8

- S'agissant de [l'âge moyen des candidats admis](#),

Age des admis

	2015	2014	2013	2012	2011
Moyen	34	36	36	37	35
Le plus jeune	30	32	30	30	29
Le plus âgé	47	45	46	41	42

L'âge moyen des admis a diminué par rapport aux 4 dernières années (2015 : 34 contre 36 en 2014). Par contre, l'augmentation de l'âge du plus âgé se confirme.

Age moyen des candidats [inscrits](#)

2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
40,5	40,5	39,6	39,7	40	38,5	37	37

L'âge moyen des inscrits est le plus élevé depuis la réforme de 2008, il se stabilise cependant à 39/40 depuis 2011 même s'il a légèrement augmenté depuis 2014 (40, 5 ans).

Répartition géographique des admis



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui me représente le mieux !

Résidence	2015	2014	2013	2012	2011
DG	9	7	10 (dont 1 Paris-Spécial et 1 détaché)	3	7
Ile de France	2	5	5 (dont 2 officiers de liaison)	6	4
Province	2	4	1	6	4
Outre mer	2	0	0	0	1

- En terme de répartition géographique et de nature des fonctions des admis, le nombre de candidats admis originaires d'Ile de France et en fonction à la Direction Générale est à nouveau prédominant. L'année 2015 ne confirme donc pas l'année 2014, où le nombre de candidats admis en provenance de la Province redevenait conforme aux sélections antérieures à 2013.
- à noter, parmi les admis, deux agents d'outre-mer (dont 1 de la DNRED) ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années.

Fonctions des admis

Rédacteurs	11 (dont 9 de la DG)
Chef SU Douane	1
Surveillance	3 (DOD)

La prééminence traditionnelle de la fonction de rédacteur notamment à la DG est flagrante. Parmi les reçus, ne figure aucun agent poursuivant, informaticien, officier naval, officier de douane judiciaire ou inspecteur à TRACFIN. Il n'y a pas non plus, dans cette nouvelle promotion, d'enquêteurs, d'officiers de liaison ou encore d'agents de Paris spécial.

- S'agissant de la [participation au pré-stage](#) organisé par la DNRFP, celle-ci continue d'être efficace (42, 3 % des inscrits l'ont suivi et 62, 5 % des admissibles).

	2015	2014	2013	2012	2011
Candidats ayant effectué le pré-stage l'année de la sélection	19	27	23	15	23
Candidats <u>admis</u> ayant effectué le pré-stage	13	11	11	9	12

A noter que sur les 15 admis, 10 participaient pour la première fois à la sélection, 4 pour la deuxième fois et 1 pour la troisième fois.

PREFON - RETRAITE

**N°1 DE LA COMPLEMENTAIRE RETRAITE
DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**12 BIS RUE DE COURCELLES - 75008 PARIS
N° VERT : 0 800 208 208**

WWW.PREFON.ASSO.FR



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui me représente le mieux !

BULLETIN D'ADHESION AU SYNDICAT **CGC-Douanes**

Pour adhérer, renvoyez le présent bulletin, accompagné de votre chèque de cotisation libellé à l'ordre de **CGC-Douanes** à :

CGC-Douanes – Immeuble TURGOT – teledoc 909
86-92 allée de Bercy 75 012 PARIS

Fiche de renseignements à compléter :

Nom : Prénom :
Date et lieu de naissance : Fonctions :
Grade : Echelon :
Coordonnées professionnelles :
Service : Direction :
Adresse :
Tél. : Fax :
E-mail :
Coordonnées personnelles (si vous désirez y recevoir votre courrier syndical) :
Adresse :
Tél. : E-mail :

Le montant des cotisations est disponible sur le site internet de **CGC-Douanes**, rubrique infos pratiques.

Le montant de la cotisation englobe une protection juridique personnelle à caractère syndical et professionnel. Pour information, 66 % des cotisations sont déductibles de votre impôt sur le revenu.

contacts :
tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui me représente le mieux !